

Quel avenir pour
les Ecoles
publiques
rurales ?

De nombreux
intervenants
débatront de
cette question
lors de la Table
ronde du
dimanche 25 juin
2017

Deux maires ont
accepté de
s'exprimer en
avant-première
sur ce thème pour
nous aider à
lancer le débat

On pourra lire, ci-
contre, leurs
contributions



L'école et la montagne

Par PIERRE BALME Maire de Les Deux Alpes, maire délégué de Venosc, IGAENR honoraire

« L'école, ce bien commun se doit d'être **présent** de manière équilibrée sur tout le territoire. C'est un impératif. » Maire d'une commune de montagne, Les Deux Alpes mais particulièrement comme maire délégué de Venosc, vallée du Vénéon, je partage pleinement cette position. exprimée dans la motion de l'Association des maires ruraux octobre 2016.

Vallée du Vénéon, 3 communes (Les Gauchoirs - un hameau de Bourg d' Oisans, Venosc, Saint Christophe en Oisans), 28 km de route de son entrée au Clapier d' Auris à son terminus La Bérarde, 9 écoles en 1900, 1 en 2001 ! La désertification rurale est passée par là. En 2001, élu maire, je m'inquiète de l'avenir de notre unique classe à Venosc.

Des effectifs en baisse constante, des parents qui travaillent grâce à la station des Deux Alpes, qui demandent donc une prise en charge précoce de leurs enfants, une relative proximité avec la ville « centre » Le Bourg d' Oisans (10 mn sur une route facile) ; des parents qui commencent à y « descendre » leurs enfants , 4 – 5 voitures suffisent et c'est une école qui se ferme

Donc un village moins attractif pour les jeunes couples, en survie donc ... Il faut maintenir cette population permanente, outre les soutiens à la construction (terrains communaux), l'appui aux « nourrices », la mise en place d'une communication élargie avec la station des Deux Alpes (ouverture plus large de plages horaires de la télécabine), les nouveaux équipements: bibliothèque, modernisation salle polyvalente ...Il faut agir à la base: l'école et particulièrement l'école maternelle.

Par « chance » je rencontre l'IDEN (je lui garde une très grande reconnaissance) du moment qui se montre « compréhensif », on passe un « contrat » :

L'EN met à disposition à mi-temps d'un enseignant pour cette création (le matin), l'autre mi-temps de l'enseignant est consacré au soutien dans d'autres classes uniques de l'Oisans; de son côté, la commune aménage une nouvelle salle de classe et met à disposition un personnel à mi-temps pour l'après midi (avec qualification requise pour la garde d'enfants).

Ce dispositif ne fonctionne plus sur ce schéma, l'Éducation nationale a accordé un poste

entier (tout bénéfique pour la commune!! mais beaucoup plus couteux au global!!) , mais et c'est l'essentiel , l'avenir de l' école (et ses 2 classes) est assuré , des jeunes s'installent, le village et la vallée résistent. « L'école n'a pas de prix mais elle a un coût », je reprends une formule connue certes, mais souvent d'actualité.

Car autant je défends le maintien de l'école et l'intérêt primordial de l'enfant, autant je suis soucieux de son coût (pour la collectivité dans son ensemble) et de son efficacité (sans doute eu égard à mon passé professionnel). Je trouve donc la formule relatée ci-dessus assez optimale.

Aussi, compte tenu de la géographie de l'Oisans, je milite pour des écoles valléennes et pour la prise en compétence du scolaire par la communauté de communes Oisans (avec les compétences sociales, culturelles, sanitaires). Un dispositif qui permettrait dans des conditions économiques tenables le maintien de structures de qualité (école, restauration, salle d'activités..) à proximité des villages, ce ne serait certes pas tous les villages mais dans toutes les vallées et donc à des distances très raisonnables pour les enfants.

Pierre Balme

GÉRARD SEIGLE VATTE

Je suis président des maires ruraux de l'Isère
Très attaché au monde rural ce sont mes racines
Notre pays n'a pas mesuré la richesse des valeurs
que renferment ces territoires divers et variés
Les agriculteurs de notre pays les ont façonnés et
entretenus
La diminution des paysans notamment dans les
zones difficiles va rapidement poser le problème
des friches
La baisse de la population se répercute sur les
services de proximité : école, poste, santé
L'état doit prendre en compte ces territoires ils
sont pour les populations citadines un vrai
poumon pour l'avenir.
Les nouvelles technologies ne doivent pas être
réservées qu'aux villes
Nos atouts sont nombreux je souhaite que notre
nouveau gouvernement prenne en compte ces
éléments, l'équilibre de nos territoires est majeur .